

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire

Météo France

Décision du 10 juillet 2019
mettant fin aux fonctions d'un agent comptable secondaire

NOR : TRED1920459S

(Texte non paru au journal officiel)

Par décision du président-directeur général de Météo France en date du 10 juillet 2019, il est mis fin aux fonctions de M. Hervé MENCÉ, en qualité d'agent comptable secondaire en adjonction de service de la direction interrégionale de Météo France Antilles-Guyane (DIRAG), suite à la fermeture de l'agence comptable secondaire de la direction interrégionale de Météo France Antilles-Guyane et au transfert d'assignation comptable de ses opérations financières sur la caisse de l'agent comptable principal, à compter du 29 juillet 2019, date de la remise de service.